



PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2007/06

Le système d'indicateurs
de performance
de l'infrastructure scolaire
en Afrique du Sud

Jeremy Gibberd

<https://dx.doi.org/10.1787/182865323060>

Le système d'indicateurs de performance de l'infrastructure scolaire en Afrique du Sud

Par Jeremy Gibberd, CSIR, Afrique du Sud

Si certains établissements scolaires sud-africains disposent d'excellentes infrastructures, d'autres manquent de services essentiels tels que l'eau courante et les installations sanitaires. Le projet de système d'indicateurs de performance des infrastructures scolaires (SIPIS) offre une approche qui permet à la fois d'aborder le besoin urgent de services de base et, à plus long terme, de soutenir le développement d'environnements éducatifs plus sophistiqués et plus efficaces.

Les politiques d'Apartheid ont laissé dans leur sillage de nombreux retards dans l'équipement des établissements scolaires. Ces retards touchent particulièrement les zones autrefois habitées par des populations noires, tandis que la dotation des écoles anciennement fréquentées par des populations blanches apparaît relativement riche, celles-ci disposant en effet de laboratoires bien équipés et de terrains de sport irrigués. Le ministère de l'Éducation a ainsi élaboré des politiques et des normes de financement qui cherchent à équilibrer les ressources pour l'équipement dans les différentes zones, en ciblant le financement sur le rattrapage des retards accumulés. Simultanément, toutefois, les autorités nationales souhaitent faire en sorte que les écoles bien dotées ne se détériorent pas et que se poursuivent l'amélioration et la modernisation de l'ensemble des infrastructures scolaires.

En Afrique du Sud, les fortes disparités en matière de dotation constituent un défi à la planification et à la gestion des infrastructures scolaires et amènent également à s'interroger sur plusieurs aspects. La plupart des ressources devraient-elles être allouées aux établissements dont les infrastructures sont insuffisantes ? Comment les infrastructures scolaires peuvent-elles être améliorées au fil du temps ? Quels aspects des infrastructures devrait-on cibler en premier ? Comment établir des priorités parmi les retards les plus importants sans pour autant négliger l'amélioration sur le long terme de la performance générale de l'ensemble des infrastructures scolaires ?

Le Conseil sud-africain pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR) a conçu le projet SIPIS pour aider à répondre à ces questions en examinant la performance des infrastructures scolaires et en créant des moyens de la mesurer. Plus précisément, le projet cherche à identifier les aspects clés de l'infrastructure scolaire qui sont nécessaires pour soutenir un système éducatif équitable, moderne et de grande qualité.

Le projet SIPIS a été entrepris en plusieurs étapes. Tout d'abord, une analyse contextuelle et un dossier documentaire ont servi à élaborer un modèle intégré de performance des bâtiments. À partir de ce modèle, un cadre d'évaluation des infrastructures scolaires a ensuite été conçu. Ce

cadre a été testé puis affiné grâce à des études schématiques et un travail de terrain mené dans des établissements urbains et ruraux à travers toute l'Afrique du Sud. Les données récoltées à partir de ces études ont ensuite été utilisées pour préciser encore davantage le cadre d'évaluation afin de proposer des indicateurs clés de performance des infrastructures scolaires. Ceux-ci peuvent être utilisés par les planificateurs spécialistes des sciences physiques pour planifier l'infrastructure scolaire, mais aussi par les écoles en vue d'évaluer, planifier et améliorer leurs propres infrastructures de façon plus complète et efficace.

MODÈLE INTÉGRÉ DE PERFORMANCE

L'analyse contextuelle et le dossier documentaire, qui comprenait un examen des politiques nationales en matière d'éducation, ont clairement indiqué que toute approche de l'infrastructure scolaire devait équilibrer le besoin de rattraper les retards dans la fourniture de services essentiels tels que l'eau courante et les installations sanitaires avec une exigence constante d'amélioration de la qualité des infrastructures dans toutes les écoles. Le modèle qui a été élaboré cherche à satisfaire l'ensemble de ces exigences en définissant les performances des établissements selon trois domaines : les infrastructures, les programmes et les personnes.

2

Graphique 1. **Modèle intégré de performance des bâtiments**



Les performances dans chacun de ces domaines sont décrites ci-après :

- **Les infrastructures.** Les infrastructures doivent avoir un bon fonctionnement intrinsèque. Cela suppose de s'assurer que les bâtiments résistent aux intempéries, aient des fondations solides, présentent des coûts de fonctionnement peu élevés et utilisent efficacement l'espace et les ressources.
- **Les programmes.** Les infrastructures doivent soutenir efficacement les activités pour lesquelles elles ont été bâties. Par exemple, les établissements scolaires doivent proposer les programmes d'étude en vigueur, ainsi que les modes prescrits d'enseignement et d'apprentissage.
- **Les personnes.** Les infrastructures doivent permettre aux utilisateurs de se sentir à l'aise, de rester en bonne santé et doivent remplir leurs besoins fondamentaux. Elles doivent également garantir le respect des Droits de l'homme.

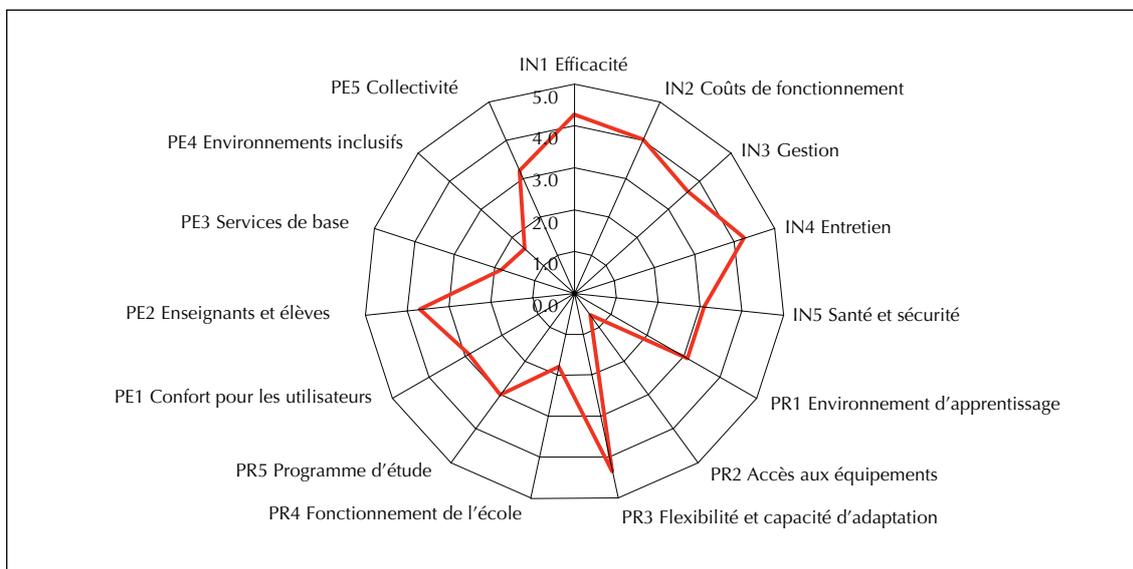
Graphique 2. Extrait du rapport du système d'indicateurs de performance des infrastructures scolaires

ÉCOLE

Nom de l'école : Thulane Primary School
 Nom du directeur : R. Rametsi
 Nombre d'élèves : 836
 Nombre d'enseignants : 17

ÉVALUATION

Date : 12.03.2007
 Menée par : S. Sebake
 Téléphone : 012 841 2550
 Système élaboré par CSIR 2007



IN Infrastructures	3.9	PR Programmes	2.6	PE Personnes	2.6
Ensemble	3.0	Domaines à cibler : PE4, PE3, PR4, PR2			

3

CADRE D'ÉVALUATION

À partir du modèle intégré de performance des bâtiments, le Conseil a mis au point un cadre d'évaluation en identifiant un ensemble initial de critères de performance dans chacun des trois domaines définis ci-dessus. Les données ont ensuite été collectées au moyen d'études schématiques et de travaux sur le terrain. Dans le but de couvrir l'ensemble des données requises, des méthodologies à la fois quantitatives et qualitatives ont été employées. Celles-ci comprennent notamment :

- *Des études schématiques.* Les études schématiques ont été conduites afin de définir des aspects tels que l'efficacité de l'utilisation de l'espace, la proportion des différents types d'espace et le temps de contact potentiel des élèves avec les éducateurs et les technologies, notamment à travers les ordinateurs, autorisé par l'infrastructure.
- *Des entretiens.* Le proviseur, le personnel de l'établissement, les membres de la commission scolaire, les élèves et la collectivité locale ont été interrogés. Ces entretiens avaient pour objectif de recenser les aspects de la conception et de la gestion des infrastructures scolaires qui étaient importants pour les différents acteurs du domaine. Ils ont également permis d'établir une compréhension de la capacité de gestion locale des infrastructures, les plans d'infrastructures scolaires, les coûts de fonctionnement, les questions de santé et de sécurité et le degré d'engagement de la collectivité dans l'établissement scolaire.

- *Des exercices en classe.* Les exercices en classe menés à partir de dessins et de rédactions ont révélé de façon plus approfondie quels aspects de l'infrastructure scolaire importaient le plus aux élèves.
- *Des évaluations.* Celles-ci ont englobé et évalué l'entretien, les services de base, l'agencement des meubles, les installations et l'équipement, la santé et la sécurité sur le lieu de travail et l'accès pour les personnes handicapées. Les évaluations ont cherché à identifier les problèmes d'infrastructures récurrents ou les déficiences qui doivent être résolus pour que l'établissement corresponde à des normes acceptables.
- *Des observations.* Les attitudes des élèves et des enseignants ont été observées à des moments précis de la journée afin de mieux comprendre comment les espaces et les bâtiments étaient utilisés. En outre, les infrastructures scolaires ont été examinées afin de détecter des signes d'usure et de déterminer à quels endroits les infrastructures étaient modifiées et adaptées pour des usages non prévus initialement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les données collectées suggèrent que les performances de l'infrastructure scolaire peuvent se mesurer selon 15 critères, cinq dans chaque domaine, c'est-à-dire les infrastructures, les programmes et les personnes. Les performances peuvent être représentées dans un graphique (comme l'indique le graphique 2).

4

Le résultat final envisagé du projet est un système d'indicateurs que les autorités chargées de l'éducation, les planificateurs spécialistes des sciences physiques et les établissements scolaires pourront utiliser pour élaborer une image complète de la performance des infrastructures scolaires. Les représentations telles que celle figurant en graphique 2 leur permettent d'identifier facilement les déficiences de l'infrastructure scolaire. La définition des performances en termes d'infrastructures, de programmes et de personnes peut également aider les acteurs concernés, comme une Direction de l'Éducation Inclusive, à repérer les progrès et à entreprendre des programmes pour améliorer les performances dans leurs domaines respectifs. Il est également envisagé que l'outil contribue aux projets d'infrastructures développés par les écoles afin de les aider à diagnostiquer eux-mêmes les dysfonctionnements. Par ailleurs, le SIPIS peut aider les écoles à dresser les priorités et à identifier les interventions appropriées qui permettraient non seulement d'aborder les problèmes présents mais également d'améliorer les performances des infrastructures scolaires au fil du temps.

Pour en savoir plus, contacter :

Jeremy Gibberd

Architectural Sciences

Council for Scientific and Industrial Research (CSIR)

Pretoria, Afrique du Sud

Tél. : 27 82 857 1318

jgibberd@csir.co.za

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

© OCDE 2007

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, contact@cfcopies.com ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, info@copyright.com.
